

Mon cher ministre

je n'ai que le temps de vous
accuser la réception et de
vous remercier des renseignements
contenus dans votre lettre
particulière du 12 de ce
mois relative à la question
de ladette.

Agissez, mon cher ministre
d'empressement de me faire
vos observations

17. août
1855.

de Guesnes

Il ne me restait plus qu'à vous
le dire

